

Proposal to change the operating name of the CAAA

Canadian Association for Advancement of Accounting (CAAA)

Association canadienne pour la promotion de la comptabilité (ACPC)

Or

Association canadienne pour le progrès de la comptabilité (ACPC)

Domaine name becomes www.acpc-caaa.org

Background

The CAAA is nearing its 50th Anniversary. It has flourished as an academic association during its 50-year history, with many achievements including a world-class research journal, a second journal that serves many constituents including early-career researchers and case writers, highly successful conferences that serve educators and researchers, prestigious awards and the Canadian Accounting Hall of Fame.

Many changes have occurred in the accounting profession and in the ways that accounting academics interface with the profession. Among them are the globalization of accounting standards and standard setting that increases distance between academics and standard setters, merger of the professional accounting bodies in Canada that reduces selective interactions, and separation of CPA Ontario and CPA Quebec from CPA Canada.

The composition of accounting faculty at Canadian institutions has also changed over time. There is greater specialization of research and teaching faculty with research faculty having less professional experience and less direct interface with the profession than was the case fifty years ago. Due to high research expectations in a competitive environment, many research faculty are spending less time on education. Teaching faculty are carrying increasingly greater loads and have limited time to devote to activities such as case writing, curriculum development and other scholarly innovation and development. Many schools are increasing reliance on sessional or part-time instructors.

The nature of accounting has also changed with greater reporting emphasis on social responsibility and sustainability, the evolution of big data and data analytics and the emergence of artificial intelligence. Importantly, there is greater awareness of the richness of diversity and inclusion in the profession and in academia.

All of this creates opportunities for the CAAA to play a pivotal role in the advancement of accounting in Canada on many dimensions. But this requires a more open CAAA that interfaces with the profession and supports the progression of accounting in Canada and globally.

At present, we have very few non-academic members. Our primary link to the profession is through CPA Canada. Other associations such as the American Accounting Association and the European Accounting Association have much stronger relations and ties to the professional community.

Advantages of "Canadian Association for the Advancement of Accounting"

1. Keep CAAA and ACPC acronyms.
2. It is a name with a purpose
 - a. Advancement through research and thought leadership
 - i. Premier accounting research journal (CAR) and conference
 - ii. Journal that connects academics and practitioners (AP)
 - iii. Other mediums such as webinars, etc.
 - b. Advancement through education and professional development
 - i. Expand the reach of the CAAA conference to include more professional involvement/engagement
 - ii. Become more involved in professional development activities
 - iii. Partner with the various CPA bodies to enhance the connections between the PSIs and the firms, especially with regard to the new competency map and similar initiatives
 - c. Advancement through inclusion and outreach
 - i. Diversity, equity and inclusion
 - ii. Indigenous programs

All of these things are of joint interest to the academic and practitioner sides of professional accounting

3. It defines in a substantive way the mission of the CAAA.
 - a. Helpful for developing strategy
 - b. Useful for fundraising and sponsorship
 - c. Sets up partnering with the CPA bodies, firms, for-profit and not-for profit businesses
 - d. Aligns with internal organization of the CAAA
4. It embraces sustainability of the organization.

- a. We risk becoming obsolete due to a growing distance between the profession and academia. What we are teaching is behind the times. The name demonstrates a need for more synergistic relations between the professional and academic worlds. We need to partner with the profession to bring novelty and timeliness.
- b. We have value but we are not marketing ourselves. Renaming and rebranding – address needs of membership, fiscal sustainability.

Cons of renaming and rebranding

- a. Jeopardize the role of accounting academia to critique and bring to light concerns in the profession.
- b. Cost and transition, potential loss of identity.

Motion

The name change was discussed at the AGM in 2024 and met with strong support.

The motion is to approve the change in the operating name of the CAAA to

**Canadian Association for the Advancement of Accounting, CAAA
Association Canadien pour la Promotion/Progrès de la comptabilité, ACPC**

Appendices

Please see the CAAA-ACPC Recommendation Briefing Form from Feb 28, 2024 in French and English

Proposition de changement du nom d'exploitation de l'ACPC

**Association canadienne pour la promotion de la comptabilité (ACPC)
Canadian Association for Advancement of Accounting (CAAA)**

ou

Association canadienne pour le progrès de la comptabilité (ACPC)

Nom de domaine proposé : www.acpc-caaa.org

Contexte

L'ACPC approche de son 50e anniversaire. Elle s'est épanouie en tant qu'association académique au cours de ses 50 années d'histoire, avec de nombreuses réalisations, notamment une revue de recherche de classe mondiale, une seconde revue au service de divers publics incluant les chercheurs en début de carrière et les rédacteurs de cas, des conférences très réussies pour les éducateurs et chercheurs, des prix prestigieux et le Temple canadien de la renommée de la comptabilité.

De nombreux changements ont eu lieu dans la profession comptable et dans les relations entre les universitaires en comptabilité et la profession. Parmi ces changements figurent la mondialisation des normes comptables et des processus de normalisation, qui a creusé la distance entre les universitaires et les normalisateurs, la fusion des organismes professionnels comptables au Canada qui a réduit les interactions sélectives, et la séparation du CPA Ontario et du CPA Québec de CPA Canada.

La composition du corps professoral en comptabilité dans les établissements canadiens a également évolué au fil du temps. Il existe désormais une plus grande spécialisation entre la recherche et l'enseignement, avec un corps professoral axé sur la recherche ayant moins d'expérience professionnelle et moins d'interactions directes avec la profession qu'il y a cinquante ans. En raison des attentes élevées en matière de recherche dans un environnement compétitif, de nombreux chercheurs consacrent moins de temps à l'enseignement. Le personnel enseignant assume une charge de travail croissante et dispose de peu de temps pour se consacrer à des activités telles que la rédaction de cas, le développement de programmes ou d'autres formes d'innovation académique. De nombreuses écoles augmentent leur recours à des chargés de cours ou à des enseignants à temps partiel.

La nature même de la comptabilité a évolué, avec une plus grande importance accordée aux rapports sur la responsabilité sociale et la durabilité, l'émergence des mégadonnées et de l'analytique, et l'apparition de l'intelligence artificielle. Il y a également une plus grande reconnaissance de l'importance de la diversité et de l'inclusion dans la profession et dans le milieu universitaire.

Tous ces éléments créent des opportunités pour que l'ACPC joue un rôle central dans l'avancement de la comptabilité au Canada, dans de multiples dimensions.

Mais cela nécessite une ACPC plus ouverte, qui entretient des liens étroits avec la profession et soutient la progression de la comptabilité tant au Canada qu'à l'échelle mondiale.

Actuellement, nous comptons très peu de membres non académiques. Notre principal lien avec la profession passe par CPA Canada. D'autres associations telles que l'**American Accounting Association** et l'**European Accounting Association** entretiennent des relations beaucoup plus solides avec la communauté professionnelle.

Avantages de l'« Association canadienne pour la promotion de la comptabilité »

1. Conservation des acronymes ACPC et CAAA.

2. Un nom porteur de sens et d'objectifs

a. Avancement par la recherche et le leadership éclairé

- i. Revue de recherche comptable de premier plan (CAR) et conférences
- ii. Revue reliant les universitaires et les praticiens (AP)
- iii. Autres supports comme les webinaires, etc.

b. Avancement par l'éducation et le développement professionnel

- i. Élargir la portée de la conférence de l'ACPC pour inclure davantage de participation professionnelle
- ii. S'impliquer davantage dans les activités de développement professionnel
- iii. Nouer des partenariats avec les divers organismes de CPA pour renforcer les liens entre les institutions postsecondaires et les cabinets, en particulier en lien avec la nouvelle carte de compétences et initiatives similaires

c. Avancement par l'inclusion et l'engagement

- i. Diversité, équité et inclusion
- ii. Programmes autochtones

Toutes ces dimensions intéressent à la fois les milieux académiques et professionnels de la comptabilité.

3. Le nouveau nom définit de manière substantielle la mission de l'ACPC.

- a. Utile pour développer une stratégie
- b. Bénéfique pour la collecte de fonds et le parrainage
- c. Favorise les partenariats avec les organismes de CPA, les cabinets, les entreprises privées et les organisations à but non lucratif
- d. S'aligne avec l'organisation interne de l'ACPC

4. Il soutient la durabilité organisationnelle.

a. Nous risquons de devenir obsolètes si la distance entre la profession et le monde académique continue de croître. Ce que nous enseignons est en retard sur les besoins actuels. Le nom reflète la nécessité de relations plus synergiques entre les mondes professionnel et académique. Il est nécessaire de collaborer avec la profession pour introduire de la nouveauté et de la pertinence.

b. Nous avons de la valeur, mais nous ne nous mettons pas en valeur. Renommer et redéfinir notre image permettrait de mieux répondre aux besoins des membres et d'assurer notre viabilité financière.

Inconvénients du changement de nom et de l'image de marque

a. Cela pourrait mettre en péril le rôle critique des universitaires en comptabilité qui est de remettre en question et de soulever des préoccupations vis-à-vis de la profession.

b. Le coût et les efforts de transition, ainsi que le risque de perte d'identité.

Proposition

Le changement de nom a été discuté lors de l'Assemblée générale annuelle de 2024 et a reçu un soutien important.

La motion vise à approuver le changement du nom d'exploitation de l'ACPC/CAAA comme suit :

**Association canadienne pour la promotion/le progrès de la comptabilité, ACPC
Canadian Association for the Advancement of Accounting, CAAA**

Annexes

Veillez consulter le **formulaire de recommandation CAAA-ACPC daté du 28 février 2024** en français et en anglais.

RECOMMANDATION			
Recommandé par	Président du groupe de travail CAAA-ACPC sur la "connexion à la profession comptable".	Date recommandée	28-Feb-2024
Recommandation	<p>PROJET DE MOTION : Que le Conseil d'administration approuve les recommandations du groupe de travail CAAA 2023 sur la " connexion à la profession comptable ", qui comprend le changement du nom du CAAA-ACPC pour le rendre plus inclusif des participants non universitaires à la profession comptable, y compris la sensibilisation des membres pour obtenir leurs commentaires et leurs suggestions.</p>		
Approuvé par		Approuvé ?	Oui Non
CONTEXTE			
<p>Récemment, des préoccupations ont été soulevées quant au fossé grandissant entre le monde universitaire de la comptabilité et les comptables en exercice, que ce soit dans le secteur privé, l'industrie ou le gouvernement. Le président 2023-2024 de l'ACCC a mis sur pied un groupe de travail composé de membres éminents de l'ACCC (Boritz, Brooks et Jamal), qui entretiennent d'excellentes relations avec la profession comptable. L'objectif: examiner les raisons de cette déconnexion et formuler des recommandations au conseil d'administration. Des membres très expérimentés et influents de la profession comptable ont été contactés et se sont montrés très réceptifs à l'idée de collaborer avec l'ACCC.</p> <p>Cependant, ils ont exprimé une certaine confusion quant à notre nom. Ils ont indiqué ne pas sentir qu'une organisation principalement axée sur le milieu universitaire était une structure à laquelle ils devraient appartenir. Ils ont également souligné le besoin de trouver une structure plus concrète qui leur permettrait de s'engager et de contribuer. Les membres du groupe de travail ont été surpris par la fréquence et la véhémence avec lesquelles l'utilisation du mot "universitaire" dans le nom de notre organisation a suscité des réactions.</p>			

RAISON D'ÊTRE

Étant donné que le nom actuel de l'association implique qu'elle ne s'intéresse qu'au monde postsecondaire, une recommandation clé est d'envisager de changer de nom pour accroître notre impact et notre prestige, et de le remplacer par quelque chose comme. :

Association canadienne de comptabilité, ACC - Canadian Accounting Association, ACC

D'autres solutions pourraient émerger d'une consultation plus approfondie des membres de la CAAA-ACPA (par exemple) :

Association canadienne pour la Promotion/Progrès de la comptabilité, ACPC

LA PLANIFICATION DES PROJETS

Avantage potentiel

- **Élargir la portée de l'ACPC :**
L'ACPC a l'opportunité d'étendre sa portée au-delà de son champ d'action académique actuel en embrassant un éventail plus large de professionnels de la comptabilité. Cette expansion ne se traduirait pas uniquement par une augmentation du nombre de membres, mais elle renforcerait également la diversité des perspectives et des expériences au sein de l'association. Cela favoriserait un échange plus riche d'idées et de pratiques entre la recherche et les applications concrètes/sociétales.
- **Un nom plus inclusif :** L'ACPC pourrait adopter un nom qui refléterait son ouverture à tous les aspects du développement d'une profession et de pratiques comptables de haute qualité au

Coût prévu

- De nombreux membres peuvent considérer que leur identité professionnelle est celle d'un universitaire et auraient adhéré à la CAAA-ACPC pour faire partie d'une communauté d'autres comptables universitaires - ils pourraient ressentir une perte de lien et d'identité si l'on perçoit que l'objectif principal de l'association s'est déplacé vers ceux qui ne sont pas des universitaires.
- Plusieurs coûts et efforts pratiques sont nécessaires pour effectuer un changement de nom. Il s'agit notamment de modifier le nom légal de la société CAAA dans ses statuts, ainsi que dans ses contrats et

Canada, et pas seulement à la recherche théorique. Ce changement ouvrirait probablement la voie à des opportunités de réseautage et de collaboration plus solides. Avec une composition plus diversifiée, les membres pourraient bénéficier d'un plus grand nombre de contacts professionnels, d'opportunités d'apprentissage et de collaborations potentielles dans différents domaines de la comptabilité. Cet aspect du réseautage est particulièrement précieux dans un domaine où les pratiques et les réglementations évoluent constamment.

- **Mobiliser les membres pour relever des défis stratégiques :** Les membres de l'ACPC pourraient s'engager dans un projet visant à relever un défi stratégique important, à savoir l'établissement et la réception d'un soutien financier et autre pour la poursuite de l'excellence académique. Ce changement pourrait enrichir le champ d'action de l'association sans diminuer l'importance accordée aux activités académiques. Cela ouvre la voie à un avenir prometteur dans lequel l'ACPC s'adressera à une communauté plus large tout en maintenant sa tradition d'excellence académique.
- **Autres Avantages potentiels**

accords légaux avec les banques et les gestionnaires d'investissement, l'ARC et d'autres parties prenantes. ***(Il est possible que cette modification soit mise en œuvre sous la forme d'un changement plus mineur consistant à "opérer en tant que" sans changer la dénomination juridique officielle, en fonction des avis juridiques).***

- Le nom de domaine Internet et les courriels de l'association peuvent devoir être modifiés. Les références aux activités de CAAA-ACPC dans les CV et les sites web des membres peuvent devenir obsolètes et doivent être modifiées pour faire apparaître le nom actuel.
- En général, de nombreux coûts prévus peuvent nécessiter que le personnel fasse appel à des experts externes, ce qui implique du temps de travail et des frais personnels, et les efforts des bénévoles peuvent être d'une valeur limitée pour réduire ces demandes de ressources.

RECOMMENDATION			
Recommended by	Chair, CAAA-ACPC Task Force on 'connecting to the accounting profession'	Date Recommended	28-Feb-2024
Recommendation	<p>DRAFT MOTION: That the Board approve the recommendations of the CAAA 2023 Task Force on 'connecting to the accounting profession' which includes changing the name of the CAAA-ACPC to make it more inclusive of non-academic participants in the accounting profession, including outreach to the Membership for their feedback and suggestions.</p>		
Approved by		Approved?	<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No
BACKGROUND			
<p>Recently there have been concerns raised about the increasing disconnect between the accounting academy and accountants in public practice, industry and government. The 2023-24 CAAA President initiated a task force of esteemed members of the CAAA (Boritz, Brooks, and Jamal) who have very good connections with the accounting profession, to investigate reasons and provide recommendations to the Board. Very senior and influential members of the accounting profession were contacted and were very receptive to engaging with the CAAA. However, they were quite confused with our name and felt that they did not belong to an organisation primarily focused on academics. They also expressed the need to find a more concrete structure by which they could engage and contribute. Task Force members were surprised by the frequency and vehemence elicited by the use of the word "academic" in our organization's name.</p>			

RATIONALE

Since the current name of the Association implies that it is only concerned with 'academic' accounting, a key recommendation is to consider changing the name to elevate our impact and prestige to something like:

Canadian Accounting Association, CAA
Association Canadienne de Comptabilité, ACC

Other alternatives might emerge from further consultation with CAAA-ACPA membership (for example:

Canadian Association for the Advancement of Accounting, **CAAA**
Association Canadien pour la Promotion/Progrès de la comptabilité, **ACPC**

PROJECT PLANNING

Potential Return	Anticipated Cost
<ul style="list-style-type: none">• Extend the organization's reach beyond its current academic confines, embracing a broader spectrum of professionals within the accounting realm. This expansion in scope is not merely about increasing the number of our members; it fundamentally enhances the diversity of perspectives and experiences within the association, fostering a richer exchange of ideas and practices, between research and practice/societal experiences.• The CAAA will have a name that reflects its openness to all aspects of the development of a high-quality accounting profession and practices in Canada, not only theoretical research. The change would likely open doors to more robust networking and collaboration opportunities. With a	<ul style="list-style-type: none">• Many members may consider being an academic as their professional identity and would have joined CAAA-ACPC to be part of a community of other academic accountants – they may feel a loss of connection and identity if the major focus of the Association is perceived to have shifted to those outside of academia.• There are several practical costs and efforts required to effect a name change. These include amending the legal name of the CAAA corporation in its Articles of Incorporation, as well as in its legal contracts and arrangements with banks and investment managers, CRA, and other stakeholders. (Possibly

more diverse membership, members could benefit from expanded professional connections, learning opportunities, and potential collaborations across different areas of accounting. This networking aspect is particularly valuable in a field where practices and regulations are continually evolving.

- The Members will be engaged in a project to address an important strategic challenge of connecting and receiving financial and other support for pursuits of academic excellence. This change could enrich our association's scope without diminishing our valued emphasis on academic pursuits, suggesting a promising future where we embrace a wider community while upholding our tradition of academic excellence.
- The name change could potentially lead to an increase in membership. The perception of an inclusive, industry-focused association might attract individuals who might not have previously considered joining an organization perceived as primarily academic.
- many other advantages can be noted

this may be implemented as a more minor change to 'operating as' without changing the official legal name, depending on legal advice)

- The internet domain name and association emails may need to be amended. References to CAAA-ACPC activities in members' CVs and websites may become obsolete and need to be edited to show the current name.
- Generally, many expected costs may require staff to engage with outside experts, so staff time and out-of-pocket costs would be involved, and volunteer efforts may be of limited value in reducing these resource demands